



GOVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

**DIRECTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE
ET DE LA GESTION DES RISQUES**



CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LA POPULATION EN CAS D'ÉVÈNEMENT MÉTÉOROLOGIQUE DANGEREUX ORAGES

MESSAGE :

- Évitez d'utiliser le téléphone fixe et les appareils électriques.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- N'hésitez pas à vous arrêter dans un lieu sûr. Vous pouvez rester dans votre véhicule qui vous assure une bonne protection contre les effets de la foudre.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Signalez sans attendre les départs de feu dont vous pourriez être témoin.
- Limitez au maximum vos déplacements.
- Ne franchissez pas, à pied ou en voiture, les ravines ou les rivières en crues ou qui peuvent l'être soudainement ainsi que les radiers ou routes submergés.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et constituez une réserve d'eau potable.
- Tenez les enfants à distance des caniveaux, ravines et rivières qui peuvent à tout moment déborder.
- Soyez vigilant en mer avec les mâts des navires, les planches à voiles, ainsi que les ailes de kite surf qui peuvent attirer la foudre.